

# Bonnes pratiques et recommandations

## Agence Régionale de Santé

### Foire aux questions

1

#### Comment se préparer à un épisode de turbidité?

Un petit stock d'eau à la maison permet de faire face aux besoins du quotidien : boisson, lavage des dents, préparation des repas.

2

#### Que dois-je faire pour continuer à utiliser l'eau du robinet pendant l'épisode de turbidité ?

1. Porter à ébullition à gros bouillons (à feu très fort) pendant une durée de 5 minutes impérativement dans un récipient avec un couvercle. Par conséquent, les dispositifs de type four à micro-onde ou bouilloires électriques ne peuvent être utilisés que s'ils permettent de respecter cette préconisation.
2. Laisser refroidir l'eau pour éviter tout risque de brûlure.
3. Si nécessaire, transvaser l'eau bouillie et refroidie dans un récipient propre et fermé qui aura été nettoyé et rincé au préalable avec de l'eau bouillante, ce qui est incompatible avec les matériaux ne résistant pas à la chaleur comme les plastiques.
4. Après désinfection, le récipient de conservation doit être adapté pour éviter une contamination. L'eau ainsi conditionnée peut être conservé pour une durée recommandée de 72 heures maximum et de préférence au réfrigérateur.



3

### Pourquoi faire bouillir l'eau pendant 5 minutes ?

Le principal risque d'une eau turbide est de véhiculer un parasite de type « Cryptosporidium ».

Une ébullition de 5 minutes est nécessaire pour écarter ce risque.

4

### Quelle utilisation de l'eau désinfectée par ébullition ?

L'eau désinfectée par ébullition et refroidie peut être utilisée pour :

- la boisson ;
- la préparation de boissons chaudes et fraîches et de glace dont les glaçons ;
- la préparation d'aliments pour nourrissons ;
- la préparation d'aliments, surtout pour ceux qui ne nécessitent pas de cuisson ;
- le nettoyage des fruits et légumes à consommer crus ;
- l'hygiène corporelle du nourrisson ;
- l'hygiène dentaire et le rinçage de la bouche ;
- la préparation de médicaments, le trempage des prothèses dentaires, les soins ;
- le rinçage de la vaisselle ;
- le nettoyage des surfaces servant à la préparation d'aliments à consommer crus.

Pour être informé en temps réel, pensez à vous inscrire au système d'alerte SMS (<https://vu.fr/yPct>)

Pour suivre les informations en lien avec le phénomène de turbidité, rendez vous sur le facebook de la régie des eaux et le site de la CCPF ([cc-paysdefayence.fr](http://cc-paysdefayence.fr))



Ne pas jeter